Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
	étrangers en région parisienne	

PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES ETUDIANTS ET STAGIAIRES ETRANGERS DE PASSAGE A PARIS ET SA REGION

Ensemble Pour l'Afrique

Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne

Paris 15^{ème}

SOMMAIRE

1. Intr	oduction	3
	t des lieux	
2.1.	Public d'étudiants concernés	
2.2.	Bref aperçu des difficultés rencontrés par ce public d'étudiants	177
2.2.1.	Le choc culturel	5
2.2.2.	Papier, logement, argent	
2.2.3.	Orientation	
3. Que	elques structures d'accueil existantes	
3.1.	Orientation des étudiants	
3.2.	Le financement des études	
3.3.	Le problème du logement	
4. Tro	uver ou élaborer des actions à mener par EPA	
4.1.	Organiser l'apport d'information	
4.2.	Organisation des actions susceptibles d'être menées	
4.3.	Proposition d'actions possibles à mener en parallèle ou par la suite	
	ssources nécessaires à EPA pour mener les différentes actions proposée	
	nclusion	
	NEXES	

Ensemble Pou l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}

1. Introduction

La France a mis en place, sur le plan national, depuis 1998, une politique pour faire venir dans ses universités, les étudiants étrangers, de plus en plus attirés par les écoles et facultés anglo-américaines.

Il est facile de constater, après une enquête dans les milieux universitaires, qu'il existe pas mal d'actions d'accueil qui ont été mises en place, en parallèle à cette politique, mais qui paraissent débordées, tant la situation d'une certaine catégorie d'étudiants reste précaire.

L'un des buts premiers de EPA étant d'œuvrer comme d'autres associations pour l'amélioration de cette situation, nous présentons ci-après une première synthèse d'idées qui constituera sans doute un document de base à partir duquel seront définies les différentes propositions pour la mise en place d'une structure d'accueil destinée ainsi aux étudiants et stagiaires étrangers en passage en région parisienne.

Etant donné l'étendue de ce projet, il serait primordial dans un premier temps de présenter un état des lieux des difficultés qui se posent à ce public à leur arrivée en France afin de cerner la problématique de leur accueil; ensuite étant donné que ce type de projet aurait été plus ou moins déjà porté par quelques associations domiciliées sur la place parisienne, il serait aussi important dans la mesure du possible, de faire un inventaire des structures d'accueil existantes et des différentes actions entreprises.

EPA ne pouvant se substituer complètement à ces structures déjà en place, la suite logique de la démarche sera d'élaborer ou de proposer des lignes directrices qui pourraient être suivies pour travailler en partenariat avec ces structures et enfin évaluer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des différentes stratégies qui seront retenues.

Ensemble Pour l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}
	3	

2. Etat des lieux

2.1. Public d'étudiants concernés

Il est important de préciser tout d'abord le public d'étudiants vers lequel est dirigé ce projet. En fait, de part le nombre et la nationalité des étudiants qui sont le plus confrontés aux différentes difficultés d'adaptation à leur arrivée, nous distinguons 2 publics d'étudiants :

- les étudiants d'échange : ce sont des étudiants en majorité issus de l'Union Européenne (UE), qui viennent faire ou compléter leurs études en France ou ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec leur université d'origine. Le plus souvent, ils disposent d'une bourse de mobilité de programmes européens comme ERASMUS. Ces étudiants bénéficient alors d'une aide et d'un suivi assez complet de la part des universités d'accueil, de l'obtention du visa jusqu'à la recherche d'un logement. Dans cette catégorie d'étudiants suivis, on peut inclure les étudiants étrangers boursiers du gouvernement français, et ceux boursiers de leur pays, mais gérés par des organismes (CNOUS, EGIDE).
- Les étudiants individuels ou « primo arrivants » : ce sont des étudiants qui sont, soit boursiers de leur pays, (non gérés par un organisme français comme le CNOUS ou l'EGIDE), soit des étudiants ayant une prise en charge d'un parent. C'est ce public d'étudiants majoritaire, qui est plus souvent confronté aux problèmes d'accueil et du logement à chaque entrée académique. Notre action visera en priorité ces étudiants, mais elle n'exclut pas les autres étudiants.

Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
·	étrangers en région parisienne	

2.2. Bref aperçu des difficultés rencontrés par ce public d'étudiants

Il est primordial, comme nous l'avons proposé plus haut, d'avoir une idée des difficultés rencontrées par ces étudiants, de se rendre compte de leur réalité et de leur parcours pour bien cadrer les actions à mener.

2.2.1. Le choc culturel

Beaucoup de jeunes étudiants étrangers arrivent en France alors qu'ils quittent leur pays pour la première fois et débarquent dans une ville inconnue; de ce fait, ils sont confrontés à d'autres réalités socioculturelles. L'étudiant étranger doit appréhender ce nouvel environnement, adapter son comportement aux réalités du pays (déplacements, restauration, climat, ...). L'étudiant se retrouve dans une situation d'isolement, dans un milieu qui lui est étranger par la langue, les mœurs, l'idéologie et les pratiques sociales. Il manque cruellement de repère.

2.2.2. Papier, logement, argent

Les premières nuits sont souvent difficiles par manque de logement et de structure d'accueil d'urgence (manque de logement dans les cités universitaires, insuffisance de moyens financiers pour se loger dans le privé). Bien que cette crise du logement touche la majorité des étudiants étrangers, elle affecte plus particulièrement les étudiants étrangers, africains en particulier. Pour un étudiant qui débarque, il n'est pas facile quand on est pas logé en Cité Universitaire de trouver tout le nécessaire pour équiper un studio ou un appartement lorsque celui-ci n'est pas meublé.

Pour venir étudier en France, un étudiant étranger doit justifier par exemple de moyens suffisants d'existence soit un minimum mensuel de 430€, exigé par exemple à la préfecture de police avant la délivrance des autorisations de séjour. « Ces 430 € représentent un minimum de ressources mais les besoins financiers du premier mois d'arrivée sont bien supérieurs [...] pour les étudiants non logés au CROUS, soit un budget total estimé à 1518 € », selon une estimation du CROUS de Metz.

A ces difficultés, il faut ajouter les démarches administratives lourdes (cartes de séjour) qui constituent une préoccupation permanente chez le public d'étudiants dont nous avons parlé plus haut. Les obtenir est difficile, et leur renouvellement, si les études se prolongent est pour beaucoup un sujet d'angoisse.

Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
	étrangers en région parisienne	

Trouver un petit boulot étudiant nécessite aussi des formalités: une autorisation provisoire de travail, à demander à la direction départementale du travail, et une durée maximale de travail, à respecter. En effet les nouvelles règles pour le travail des étudiants étrangers précisent: « [...]. Pour l'étranger titulaire du titre de séjour portant la mention "étudiant", l'autorisation d'exercer une activité salariée, à titre accessoire, est limitée à une durée annuelle de travail égale à 964 heures. Avant toute embauche d'un étudiant étranger, l'employeur doit effectuer une déclaration nominative auprès du préfet qui a accordé à l'étranger le titre de séjour au moins 2 jours ouvrables avant la date d'effet de l'embauche. »

2.2.3. Orientation

La question de l'information et de l'orientation scolaire occupe également une place importante dans l'intégration de l'étudiant, liée aux problèmes de lisibilité de l'offre éducative, un environnement géographique et social de l'université très peu accueillant.

Les étudiants étrangers constatent d'ailleurs que l'université et ses enseignants, distants, ne prennent jamais en compte dans leurs évaluations les différentes « situations personnelles de leurs élèves ».

3. Quelques structures d'accueil existantes

Depuis quelques années, plusieurs initiatives nationales et locales pour améliorer la qualité d'accueil des étudiants étrangers ont vu le jour; il faudra tout un travail d'investigation pour répertorier ces structures s'il en existe vraiment.

3.1. Orientation des étudiants

S'il existe des initiatives dans ce sens, nous n'avons pu en trouver qu'une seule, une structure « officielle », dont les rapports d'activités sont même consultables sur le net.

En effet, il existe sur la toile une base de données très fournie concernant l'enseignement supérieur en France, géré par l'agence EDUFRANCE.

La création de l'agence EDUFRANCE a contribué au renforcement des outils institutionnels de promotion de l'offre française de formation supérieure. Un des

Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
	étrangers en région parisienne	

premiers objectifs de cette structure est de rendre plus accessible et plus lisible l'information sur les formations proposées en France.

Pour rendre cette offre d'information plus globale, EDUFRANCE a été fusionnée avec EGIDE et le CNOUS (2 autres opérateurs de la mobilité universitaire) pour former CampusFrance, permettant également entre autres de centraliser les informations en créant par exemple un site internet unique. « Grâce à ce site internet unique, les étudiants, avant même de se déplacer, sont guidés dans leurs demandes ; ils peuvent ouvrir un espace personnalisé, qui leur permet de dialoguer avec les responsables CampusFrance du pays, puis, une fois leur souhait de se pré-inscrire dans telle ou telle discipline exprimé, de dialoguer également en direct avec un responsable de l'établissement pour lequel ils se portent candidats ».

Enfin, ils peuvent se rendre sur place, dans ces espaces CampusFrance conviviaux, où les attendent des personnels formés par l'agence et par le ministère des Affaires étrangères : de façon à achever de prendre une décision de formation et de passer les formalités préconsulaires (entretien de motivation, vérification des diplômes, création d'un dossier numérisé auquel ont accès les établissements d'enseignement supérieur concernés par la demande du candidat). ».

L'annuaire des espaces campusFrance dans le monde est consultable via le lien suivant : http://www.edufrance.fr/fr/b-agence/map/map.htm

3.2. Le financement des études

Mises à part les bourses d'études octroyées soit par l'Etat de provenance de l'étudiant, soit par des institutions françaises, l'on constate une pénurie de structures et de démarches dans ce domaines comme celles qui existent dans les universités et écoles nord-américaines.

La majorité des étudiants sont systématiquement obligés de travailler parallèlement à leurs études pour se financer.

3.3. Le problème du logement

Le problème du logement des étudiants étrangers est à la fois un problème d'accès au logement et de cautionnement du logement.

Les possibilités de logement explorées par l'étudiant étranger sont :

Ensemble Pour Projet de mise en place d'une structure Paris 15 ^{ème} l'Afrique d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	
---	--

a-les résidences universitaires

b-les logements sociaux

c-les chambres des propriétaires privées

d-la colocation

e- et la chambre chez l'habitant à court ou à long terme

Il existe, ne serait qu'à Paris intra-muros, un nombre important d'agences immobilières dites sociales ou « déguisées » en association à but non lucratives qui accompagnent les étudiants dans leur recherche de logement. Il s'agit de structures locales, qui vont parfois jusqu'à proposer de petits jobs aux étudiants et qui constituent, pour ceux qui ont accès à l'information, un véritable socle dans la résolution de pas mal de problèmes. Nous allons nous permettre de citer brièvement quelques concepts et démarches qui ont été mis en place:

- le club étudiant OSE présent également en provinces, (rue serpente dans le 6ème à Paris), qui propose via une carte d'adhésion (payante) des jobs étudiants, des logements, de bons plans pour les vacances et chez les commerçants.... Ce club dispose également d'une gamme complète de services permettant de communiquer auprès des étudiants
- dans le même registre, l'association CEP Entraide Etudiant propose des chambres aux alentours de 350€ et demande des frais d'adhésion de 16€ par an. (5 rue de l'Abbaye 75006 PARIS)
- une jeune entreprise parisienne s'est même créée sur ce marché ; elle propose une gamme de services payants allant de l'accueil de l'étudiants, jusqu'aux démarches administratives sur place. Elle prend en charge l'organisation de l'hébergement d'étudiants étrangers au sein d'un réseau de familles attirées par l'ouverture culturelle qui résultera de l'expérience. www.atomeparis.com. Si eux peuvent en tirer des bénéfices, les associations peuvent le faire pour moins cher!
- Chambre contre services: beaucoup de parents travaillent, ont besoin de baby-sitting, d'aide aux devoirs pour leurs enfants. Un étudiant étranger

Ensemble Pour l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}
----------------------------	---	-------------------------

gagnerait également beaucoup à être intégré dans une famille française et offrir de son temps contre une chambre. Dans cette optique, l'association Accueil familial des Jeunes Etrangers (AFJE) met en relation familles et étudiants et assure un suivi tout au long du séjour. Elle demande 60€ de cotisation pour ce service. L'étudiant consacre 12 heures de services à la famille par semaine où 17h30 par semaine en demi-pension, en échange d'une chambre. http://www.guilhemferrier.com/afje/...

En ce qui concerne le cautionnement, il existe un outil pratique, le locapass, qui est ouvert aux étudiants étrangers mais qui justifient d'une activité salariée, même à temps partiel.

A la suite de ces paragraphes, il n'est pas compliqué de constater que le public d'étudiants concerné par ce projet, à leur arrivée en France, est confronté en fait à une chaîne de problèmes ; et dès que l'un des problèmes est résolu, la résolution des autres ne tarde pas à suivre ; il leur faut justifier de ressources financières suffisantes et d'un logement pour bénéficier d'un titre de séjour légal ; sans une quelconque subvention, les jobs parascolaires demeurent le seul moyen sûr pour songer à des revenus réguliers ; pour avoir accès à ces jobs, il faut posséder un titre de séjour, sinon c'est du travail au noir ; et dans cette spirale, le maillon faible de la chaîne serait sans doute le manque d'information, d'accompagnement ou l'accès à l'information sur les différentes actions qui sont mise en place pour alléger ces difficultés.

4. Trouver ou élaborer des actions à mener par EPA

Cela peut comprendre la prise en charge de l'étudiant dès l'aéroport ou à la gare, l'apport d'informations pratiques sur les conditions de vie, le système éducatif, ou l'assistance administrative pour intégrer le monde universitaire.

Ensemble Pour l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}
----------------------------	---	-------------------------

Cependant, étant donné le peu de moyens dont dispose pour l'instant EPA, la seule action primordiale, possible d'être mise en place, en vue de la rentrée académique prochaine, serait d'accompagner les étudiants dans leur quête d'informations. Cette action devra être menée en « partenariat » avec les structures existantes. Il serait nécessaire alors d'approfondir et d'élargir les investigations sur ces structures existantes, dans le but de pouvoir diriger les étudiants vers les structures adéquates, en fonction des difficultés rencontrées. Ensuite, ou en parallèle à cette première démarche qui permettra de se frotter à la réalité des étudiants, et avec la perspective de disposer de moyens supplémentaires, EPA pourra développer en son sein des démarches complémentaires.

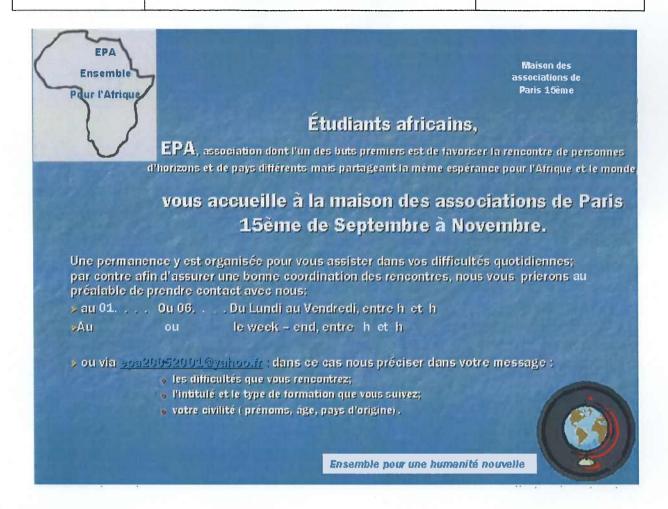
4.1. Organiser l'apport d'information

Informer les étudiants implique se faire connaître des étudiants. Cela peut se faire dans un premier temps par des prospectus ou des affiches à distribuer dans les écoles et universités avant et lors de la rentrée académique; ou également par de la publicité sur des antennes radio proches essentiellement du public d'étudiants directement concerné, à savoir AFRICA n°1 et RFI.

Le 1^{er} contact avec les étudiants sera soit téléphonique; aussi, sera- t – il nécessaire d'indiquer sur le prospectus les horaires de permanence pendant lesquelles EPA est joignable; soit par le net; dans ce cas, il faudra diriger l'intéressé en proposant sur le prospectus, une liste de questions pour cadrer les échanges. Nous proposons ci-après un exemple:

Ensemble Pour l'Afrique Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne

Paris 15^{ème}



Etant donné que ces permanences au sein de EPA ne seront assurées par la même personne, il serait important de tenir un cahier pour rapporter :

- l'identité de l'étudiant en quête d'information
- l'objet des échanges
- la ou les réponses apportées
- les recherches d'information supplémentaire à effectuer au cas où il serait nécessaire de compléter l'information donnée.

4.2. Organisation des actions susceptibles d'être menées

Mise à part cette partie formelle, il faut encore et surtout insister sur le fait qu'avant de prétendre informer, il s'avère important de posséder sois – même l'information à donner,

Ensemble Pour Projet de mise en place d'une structure Paris 15 ^{ème} l'Afrique d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	L5 ^{ème}
---	-------------------

donc poursuivre et approfondir les solutions face aux problèmes susceptibles d'être rencontrés par le public d'étudiants concernés.

Compte tenu de l'étendue des solutions à étudier, il serait préférable de constituer au sein de EPA des sous – groupes ou commissions de 2 à 3 personnes pour étudier les actions à mener par EPA; chaque sous – groupe s'occupera d'un sujet en particulier :

l'orientation en amont des étudiants :

Nous disposons sur le site de l'agence EDUFRANCE de tous les outils nécessaires pour mettre en place des actions dans ce sens, pour diriger les étudiants qui nous contacteront pour cette difficulté.

L'essentiel de la démarche à mener serait de faire connaître auprès des étudiants cet outil pour qu'ils puissent s'en servir pour préparer leur projet d'études en France. La grande équation à résoudre dans ce cas se réduirait à trouver les moyens et les ressources qui permettront à EPA d'informer le public d'étudiants concernés dans leurs pays d'origine (par le biais peut être de AFRICA n°1 et de RFI).

Par ailleurs, une campagne d'information pourrait être menée directement dans les universités africaines par exemple via les responsables de la scolarité dans ces universités. Il suffira de prendre contact avec eux, de leur expliquer notre projet et de leur envoyer nos prospectus à afficher; ensuite attendre que les concernés prennent contact avec nous.

le logement et le financement des études :

Ces deux gros soucis récurrents ne peuvent être dissociés en se référant à certaines analyses faites ci – haut.

Il s'agira pour le sous - groupe chargé de proposer des actions pour palier à ces difficultés de :

d'une part approfondir et poursuivre les investigations sur les structures déjà en place car il faudra cerner ce vers quoi nous dirigerons les personnes concernées; orienter les étudiants vers ces structures apparaît comme la seule démarche possible à ce stade du projet;

l'Afrique d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Ensemble Pour l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	Paris 15 ^{ème}
---	----------------------------	--	-------------------------

et d'autres parts analyser les actions qui sont déjà menées pour voir dans quelle mesure serait – il possible de s'en inspirer et comment travailler en partenariat avec ces structures.

les démarches administratives

Elles regroupent toutes les démarches en vue de l'obtention d'un titre de séjour, d'une autorisation provisoire de travail à temps partiel (pour le financement des études notamment), les services publics appropriés vers lesquels se tourner pour des problèmes de santé (possibilité d'avoir une CMU à la place d'une mutuelle imposée lors de l'inscription académique ou administrative...), pour s'informer sur ses droits et devoirs (déclaration de ses revenus par exemple, pour ne citer que celui là),...

Cette commission pourra travailler, en partenariat avec celle sur les orientations en amont et en partenariat avec les étudiants eux mêmes, sur les démarches administratives préalables à leur départ de leur pays d'origine ; la préparation de leur séjour et de leur retour éventuel.

Nous avons joint à ce rapport, quelques fiches d'information synthétiques de la mairie de Paris sur les thèmes du logement, de la santé; pour nos 1ères semaines d'activités, l'essentiel des informations à apporter sur ces 2 thèmes pourrait se résumer à ces fiches.

4.3. Proposition d'actions possibles à mener en parallèle ou par la suite

La plupart de ces actions sont mises en place par des associations qui travaillent essentiellement en province ; certaines sont réalisables ; d'autres non car ne cadrent pas avec l'environnement parisien ou dépassent nos moyens ; toutefois, elles peuvent faire germer ou constituer la source d'autres idées ; elles sont peut être à étudier et à étayer pour l'avenir s'il le faut.

Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
	étrangers en région parisienne	

Appel aux dons:

Parmi les nouveaux étudiants étrangers, nombreux sont ceux qui éprouvent des difficultés momentanées pour s'installer et se loger dans des conditions décentes. Pour éviter toutes les difficultés liées à l'installation, il pourrait s'organiser une aide matérielle en faveur des étudiants, aide qui se caractérise par les actions suivantes :

- 1- Lancer des appels à la solidarité auprès des populations parisiennes et environs, en leur demandant de mettre à notre disposition du matériel neuf ou usagé en bon état : draps, couvertures, verres, assiettes, couverts, linges de maison, petit mobilier, petit électroménager...
- 2- S'organiser pour passer aux domiciles de généreux donateurs afin de récupérer le matériel, puis de mettre gratuitement tous les objets à la disposition des étudiants qui en font la demande ;
- 3- Trouver des solutions de logement d'urgence, à titre provisoire, pour des étudiants nouvellement arrivés et à la recherche d'un toit. Le dépannage d'urgence concernant le logement est rendu possible grâce à la solidarité des autres étudiants et des familles parisiennes, qui acceptent de domicilier ou de loger pour quelques nuits, des étudiants étrangers ; ou proposer des solutions de logements provisoires d'urgence (2 ou 3 nuits maximum) par les membres de notre association et de sympathisants.
- 4- Mettre en place un pôle d'accueil dans les différents campus à compter du 1er septembre 2004 jusqu'à la fin du mois d'octobre 2004 et qui doit travailler en coordination avec les différentes associations installées sur les différents pôles universitaires.
- 5- Mettre en place une structure d'accompagnement des nouveaux étudiants dans leurs démarches auprès des administrations, par des tuteurs.
- 6- Assurer une permanence téléphonique 7j/7 et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre.
- 7- Distributions des dons aux étudiants, draps, couvertures, verres, assiettes, petit électroménager
- 8- Créer des permanences soit en étant présent sur le campus en semaine dès 18h00 et tout le week-end (heures auxquelles les services administratifs sont fermés au public) pour accueillir les étudiants dès leur arrivée, soit ailleurs ;

Ensemble Pour l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}
----------------------------	---	-------------------------

Tout ce travail d'accueil permet aux nouveaux étudiants étrangers (boursiers ou non, de l'UE ou hors UE – Union Européene), d'éviter d'entraver leur investissement nécessaire à la réussite de leurs études, dès la rentrée universitaire.

L'accueil immédiat et « chaleureux »

Favoriser la mise en place d'associations d'étudiants par nationalité ou communauté et répertorier celles existantes.

5. Ressources nécessaires à EPA pour mener les différentes actions proposées

En vue de la toute prochaine rentrée académique, EPA ne peut mettre en place que des actions pour apporter de l'information. Et comme nous l'avons déjà expliqué, il faut se faire connaître par le biais des prospectus et de la publicité, ou simplement de bouches à oreilles.

La trame présentée plus haut pour le prospectus est concevable par nous même. Par contre sur les radios susceptibles d'être écoutées par le public concerné par ces informations, RFI et AFRICA n°1 notamment, nos enquêtes ont donné ce qui suit :

- sur RFI, l'on peut constater sur leurs pages web que les fenêtres réservées à la publicité sont inactives et nous n'avons pas encore de retour par rapport à un message que nous leur avons sur cet aspect ;
- la grille des frais publicitaires sur AFRICA n°1 se présente comme suit : 29 euros pour les associations et 90 à 150 euros pour les particuliers et les sociétés pour un spot de 30 secondes. Impossible à mettre en place dans la durée par rapport à nos moyens de fonctionnements ; il faudra trouver des arguments en fonction de l'objet de l'association et des buts de Africa n°1 pour négocier un tarif préférentiel. Nous avons également joint à ce rapport, la grille tarifaire de Africa n°1.

	Projet de mise en place d'une structure l'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}
--	---	-------------------------

Par ailleurs, qui dit permanence téléphonique, dit ligne téléphonique à solliciter et à mettre disposition de EPA pendant les permanences ou ligne téléphonique à ouvrir ou ligne téléphonique personnelle des adhérents à utiliser. Ce point est à analyser en réunion.

Ensuite, en ce qui concerne la suite des actions qui seront menées, nous pensons que les ressources nécessaires seront déterminées par rapport au type d'actions et aux démarches qui seront retenus, et affinées avec le temps.

Ensemble Pour l'Afrique	Projet de mise en place d'une structure d'accueil pour les étudiants et stagiaires étrangers en région parisienne	Paris 15 ^{ème}

6. Conclusion

L'on se rend compte, tout au long de notre développement, que la situation des étudiants étrangers, à leur arrivée en France est assez précaire et complexe à cerner.

Comme nous l'avons présenté plus haut, ce 1^{er} rapport sur la mise en place d'une structure d'accueil des étudiants étrangers est à approfondir; toutefois il est important de rappeler que le but d'une telle structure n'est pas de se lancer dans de l'assistanat pure et dur; il faudra inciter dans la mesure du possible les étudiants à penser au retour dans leur pays d'origine en fonction de leurs projets professionnels.

Ensemble Pour	Projet de mise en place d'une structure	Paris 15 ^{ème}
l'Afrique	d'accueil pour les étudiants et stagiaires	
	étrangers en région parisienne	

7. ANNEXES

- Grille tarifaire de Africa n°1 sur la publicité
- Fiches pratiques de la mairie de paris sur le logement et la santé, et autres



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables du 1er janvier au 31 décembre 2008

Nos tarifs

Tarif Hors Taxe sur la base de 30 secondes

Lundi au vendredi

- 05 h 00 / 06 h 00 90,00€ o6h oo / o9 h oo 160,00€ 09 h 00 / 12 h 00 150,00€ 12 h 00 / 18 h 00 120,00€ 18 h oo / 20 h oo
- 20 h 00 / 24 h 00

Tarif Hors Taxe sur la base de 30 secondes

Samedi et Dimanche

•	05 h 00 / 09 h 00	100,00 €

09 h 00 / 12 h 00 12 h oo / 18 h oo

120,00€ 120,00€

18 h oo / 24 h oo

140,00€

Tarif Hors Taxe sur la base de 30 secondes en Floating*

140,00€

135,00€

100,00 Euros

*Le floating garantit la diffusion d'un nombre de message pour une période donnée sans garantie d'écran ou de tranche horaire dans un jour donné. Ce tarif n'est applicable que pour un achat minimum de 10 spots.

Tarif Associations loi 1901 à but non lucratif, événements à caractère humanitaire :

Le Spot à 29€ HT en Floating soit

290€ HT les 10 spots

Tarifs dégressifs

Tous les tarifs dégressifs sont calculables en cascade et non par addition simple.

1) Remise volume

Par tranches de Chiffres d'Affaires Hors Taxe

1000 Euros à 2000 Euros - 20 % 2 000 Euros à 4 000 Euros - 25 % + de 4 000 Euros - 30 %

2) Remise fidélité:

-10 %

La remise fidélité s'applique pour tout annonceur ayant annoncé sur AFRICA N° 1 pendant l'année 2007.

3) Remise nouvel annonceur:

- 40 %

Remise applicable sur l'année calendaire pour un maximum de 3 vagues (3 campagnes successives). Elle est non cumulable avec la remise volume.

4) Remise Grande cause:

-40 %

Associations loi 1901, événements à caractère humanitaire. Applicable sur les tarifs tranches horaires.

5) Remise anticipation:

-10 %

Applicable pour toute campagne payée et réservée au moins 30 jours avant le début de celle-ci.

Packages

Pour l'achat de 100 spots : -35 %
 Pour l'achat de 200 spots : -40 %
 Pour l'achat de 300 spots et plus : -45 %

Seule la remise fidélité est cumulable avec ces packages.

Majorations

1) Majorations pour citation d'une autre marque : + 20 %

2) Majoration hors écran: + 20 %

3) Achat de la tête d'écran : + 20 %

Barème

5 sec	10 sec	15 sec	20 sec	25 sec	30 sec	35 sec	40 sec	45 sec	50 sec	55 sec	60 sec
0,50	0,60	0,75	0,85	0,95	1,00	1,25	1,50	1,70	1,90	2,10	2,40



SE LOGER

Deux lieux ressources pour une recherche approfondie

► Le CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

Pour une information générale exhaustive sur les différents types de logement et pour des conseils pour louer un appartement du secteur privé, nous vous conseillons de vous rendre au CIDJ.

101, quai Branly-75015 Paris-Tél.: 01 44 49 12 00 - Métro Bir Hakeim Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h (sauf jeudi de 13h à 18h) et samedi de 9h30 à 13h

www.cidj.asso.fr [rubrique « Logement », puis « notre dossier »]

► Le CLLAJ - Comité local pour le logement autonome des jeunes

Il dispose de **fiches pratiques très utiles** sur le logement et diffuse des offres de logement. (pour les moins de 30 ans)

Tour Sapporo - Les Olympiades - 70, rue de Javelot 75013 PARIS - Métro Tolbiac Sur RDV au 01 45 84 77 34

www.cllajparis.net [rubrique « logement »]

Des conseils pour préparer votre recherche

Foyers, résidences étudiantes privées, logement indépendant ou colocation...

Avant de vous lancer dans les visites, **préparez les documents qui vous seront nécessaires** pour la signature du contrat de location (ou bail). Vous gagnerez un temps précieux!

- > Photocopie recto-verso de votre pièce d'identité, et de celle de la personne qui vous servira de garant
- > Photocopie des trois derniers bulletins de salaires, les vôtres et/ou ceux de votre garant (appelé aussi caution solidaire)
- > Photocopie du dernier avis d'imposition, le vôtre éventuellement et/ou celui de votre garant
- > Justificatif de domicile de votre garant (dernière quittance de loyer et dernière facture d'électricité), attestation de taxe foncière si votre caution est propriétaire de son logement
- > Justificatif de bourse et/ou une lettre de banque (indiquant un envoi mensuel d'argent de l'étranger)
- > Relevé d'identité bancaire (RIB)
- > Si vous travaillez, une attestation à faire remplir par votre employeur et/ou celui de votre caution (elle peut vous être demandée par le propriétaire).

www.etudiantdeparis.fr

La personne qui se porte **garant ou caution** garantit pour le propriétaire de votre logement le paiement du loyer et des charges en cas de défaillance de votre part. Beaucoup de propriétaires demandent que les revenus de votre garant soit au moins trois fois égal au montant du loyer.

Au moment de la signature du **contrat de location** (nommé aussi bail), le propriétaire peut demander l'équivalent de deux mois net de loyers (sans les charges locatives) comme **dépôt de garantie**. Ce dépôt ne sera pas encaissé par votre propriétaire avant la fin de votre contrat de location, et pourra vous être rendu entièrement si votre logement est identique lors de l'état de lieu de sortie à ce qui a été décrit au moment de l'état des lieux d'entrée. **L'état des lieux** est un document signé par le locataire et le propriétaire ou gestionnaire, qui sert à décrire l'état du logement lors de l'entrée dans votre logement et de votre départ du logement. Ces états des lieux sont obligatoires et doivent être faits en votre présence.

Vous devez prévenir votre propriétaire au moins trois mois (préavis pour les appartements non meublés) à l'avance si vous souhaitez quitter votre logement. Pour les autres logements (foyers, meublés) le délai de préavis est fixé sur votre contrat de location. Votre propriétaire doit aussi respecter un délai avant de vous demander de prendre congé. Ce délai est fixé par votre contrat de location.

Vous devez obligatoirement avoir une assurance habitation.

Informations sur l'assurance habitation <u>www.etudiantdeparis.fr</u> [rubrique « se loger »]

Vous pouvez vous informer auprès de toute société d'assurance privée, mais sachez que les mutuelles étudiantes proposent des assurances habitations à prix avantageux.

L'aide au logement de la CAF (Caisse d'Allocations familiales)

Quelle que soit votre nationalité, vous pouvez faire une demande d'aide auprès de la Caisse des Allocations Familiales (CAF) pour payer votre loyer. L'aide ne peut être obtenue qu'une fois installé, et à certaines conditions, notamment si votre nom figure sur le contrat de location (bail) et si, pour les étudiants hors Union Européenne, vous êtes détenteurs d'un titre de séjour. Renseignez-vous auprès de la CAF: www.caf.fr [rubrique « étudiant »] (demande d'allocation logement en ligne).

Des adresses utiles

- ▶ Les résidences étudiantes privées
- ▶ UNME (Union National des Maisons Etudiantes) : www.unme-asso.com
- >> ADELE : www.adele.org
- ▶ Un grand nombre d'organismes est recensé sur www.mapiaule.com

Les foyers de jeunes travailleurs

Accessibles aux jeunes de moins de 30 ans www.arfj.asso.fr; www.ufjtidf.org; www.aljt.com

Logement en famille ou contre services

>>Atome

Cet organisme propose aux étudiants, quels que soient leurs origines, leur niveau d'études ou la durée de leur séjour, de les mettre en relation avec des familles d'accueil à Paris : www.atomeparis.com
Sur RENDEZ-VOUS uniquement : Tél. : 01 40 46 07 46 / contact@atomeparis.com
Chloé Choserot et Jeanne - Cécile Massoni - 6, passage des Arts - 75014 Paris

>> PariSolidaire

Cette association met en relation des étudiants en recherche de logement et des personnes âgées seules. Deux formules sont possibles : logement contre service ou locations meublées :

www.leparisolidaire.com

Tél.: 01 42 27 06 20 **contact@leparisolidaire.com** Le PariSolidaire - 15 rue de Senlis - 75017 Paris

► Le studio en ville : les petites Annonces

>> Eglise américaine

Tél.: 01 40 62 05 00

65, quai d'Orsay - 75007 Paris - RER C Pont de l'Alma / www.acparis.org

Affichage d'annonces : ouvert du lundi au samedi de 9h à 22h30 et dimanche de 14h à 19h30

>>CEP Entraide Etudiante

Tél.: 01 40 61 40 00

5, rue de l'Abbaye - 75006 Paris - Métro Saint Germain

Du lundi au vendredi de 10h à 17h

Conditions : aller sur place avec sa carte d'étudiant, sa carte d'identité, son attestation de sécurité sociale, une photo et participation annuelle de 18€. Un garant en France ou en Europe est impératif. Les petites annonces de particuliers peuvent être affichées partout : à l'école ou l'université, petits papiers épinglés dans les magasins ou les centres culturels : ouvrez l'œil!

▶▶Le PAP : de particulier à particulier : www.pap.fr. De nouvelles annonces quotidiennes en ligne et un journal d'annonces chaque jeudi. Il faut appeler vers 8 heures pour avoir une chance de prendre un rendez-vous.

ATTENTION: Marchands de listes

Certaines sociétés vous proposent des listes de logement contre des frais de dossier très élevés (entre 150 et 250 euros). Bien souvent ces listes ne vous permettent pas de trouver un logement (appartements déjà loués, en mauvais état, etc.). Il est conseillé de parcourir les annonces soi-même.

► La Colocation

Informations juridiques, guide de la colocation et organisation des Jeudis de la colocation, soirées pour trouver un ou une colocataire. Vous pourrez avoir accès aux offres moyennant une petite cotisation : www.colocation.fr

Autres sites: www.appartager.com; www.kel-koloc.fr

➤ Vos premières nuits à Paris

- → Auberges de jeunesse dans Paris sur le site officiel : www.fuaj.fr
- **▶** Le d'Artagnan

80, rue de Vitruve, 75020 Paris Tél.: 01 40 32 34 56 / Métro « Porte de Bagnolet » (ligne 3)

>>Jules Ferry

8 boulevard Jules Ferry - 75011 Paris Tél. | 01 43 57 55 60 / Métro « République » (lignes 3, 5, 8, 9 et 11)

- ▶ Bureau des Voyages de la Jeunesse : www.bvjhotel.com
- ▶ Bureau des voyages de la Jeunesse

20, rue Jean-Jacques. Rousseau - 75001 Paris Tél.: 01 53 00 90

- >> Foyer International d'Accueil à Paris www.fiap.asso.fr
- **PPFIAP JEAN MONNET**

30 rue Cabanis 75014 Paris - Tél. 01 43 13 17 17 fiap@fiap.asso.fr

▶►Office de tourisme de Paris : www.parisinfo.com [rubrique « Hôtels » puis « petits budgets »]



SANTÉ : LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le système de santé en France comprend une assurance maladie de base (la Sécurité sociale), obligatoire, et une complémentaire santé, facultative.

Au moment de votre inscription administrative dans un établissement d'enseignement supérieur, l'affiliation à la sécurité sociale étudiante est obligatoire et payante.

Vous avez ainsi droit au remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité pendant toute la durée de votre année universitaire.

Le paiement de la cotisation sécurité sociale se fait lors de votre inscription administrative, à l'exception des étudiants européens et québécois (voir conditions ci-dessous).

La Sécurité sociale étudiante

Pour avoir droit à la Sécurité sociale étudiante, il faut :

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par la Sécurité sociale ;
- avoir moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire qui débute (l'âge limite peut être reculé dans certains cas) ;
- présenter un document ou un titre attestant de la régularité du séjour (visa, titre de séjour...).

La Sécurité sociale rembourse 70% du tarif de convention d'une consultation avec un médecin (tarif fixé par l'Etat) ainsi que les produits pharmaceutiques remboursables par la sécurité sociale et prescrits par ce médecin.

Elle est obligatoire pour tous les étudiants (sauf dans les cas particuliers précisés ci-dessous).

► Comment s'affilier?

Vous n'avez pas à faire vous-même la démarche. L'affiliation à un centre de Sécurité sociale étudiante se fait **au moment de votre inscription administrative dans votre université ou école.**

Vous devez choisir entre les deux mutuelles (organismes qui assurent les remboursements de Sécurité sociale) étudiantes : la **LMDE** ou la **SMEREP** (adresses ci-dessous).

Si vous voulez prendre, en plus de la Sécurité sociale étudiante, une assurance maladie complémentaire, comparez les tarifs proposés par ces deux mutuelles.

Si vous souhaitez prendre uniquement la Sécurité sociale, le tarif sera le même «vous devez verser une **cotisation annuelle** que vous payez en même temps que les droits d'inscription à l'université. Cette cotisation s'élevait à 189 € pour l'année 2006-2007.

► Cas particuliers

»Vous venez d'un pays de l'Union européenne*

Avant votre arrivée en France, demandez une **carte européenne d'assurance maladie** à votre centre de protection sociale. Elle atteste que vous bénéficiez dans votre pays d'une protection sociale. Ainsi, vous n'aurez pas à vous affilier à la Sécurité sociale étudiante.

*Ressortissants des états membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède) y compris les nouveaux membres (Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Hongrie, Malte, Roumanie et Bulgarie) et de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse.

»Vous venez du Ouébec

Avant votre départ, munissez-vous de l'**imprimé SE 401 Q102 bis (ou SE 401 Q106)** si vous participez à un programme d'échange entre universités), qui atteste de votre affiliation au Québec d'une protection sociale. Ainsi, vous n'aurez pas à vous affilier à la Sécurité sociale étudiante.

»Vous êtes boursier du gouvernement français

Vous vous affiliez au régime étudiant de la sécurité sociale mais vous n'avez pas à payer la cotisation annuelle à la Sécurité sociale étudiante.

» Vous allez effectuer un séjour d'études en France de moins de 3 mois

Pas d'affiliation à la sécurité sociale pour un séjour d'études de moins de 3 mois. Renseignez-vous auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre domicile pour obtenir la CMU de base. Dispense de conditions de résidence pour une personne inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur ou effectuant un stage en France dans le cadre d'accords de coopération culturelle, technique et scientifique.

Si vous avez déjà une couverture sociale dans votre pays, vous pouvez vous faire rembourser par votre assurance.

» Vous avez plus de 28 ans

Vous ne pouvez pas bénéficier de la Sécurité sociale étudiante. Si vous n'êtes pas déjà couvert par un régime de sécurité sociale, vous pouvez demander à bénéficier de la CMU* de base auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de l'arrondissement de Paris où vous vivez.

* CMU : Couverture Maladie Universelle de base

» Vous êtes un étudiant salarié

Si votre activité salariée est continue et régulière tout au long de l'année universitaire (du 1 er octobre au 30 septembre de l'année suivante) et que vous travaillez au moins 60h/mois ou 120h/trimestre, vous êtes dispensé de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante et du paiement de la cotisation. Vous serez alors assuré au régime général de la sécurité sociale.

Renseignez-vous auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie proche de votre domicile.

► Les assurances complémentaires

Parfois appelée aussi « mutuelle », l'assurance complémentaire vous rembourse les 30% du tarif de convention qui n'est pas pris en charge par la sécurité sociale. Cette assurance est facultative mais il est fortement conseillé d'en prendre une.

Pour en bénéficier, quelque soit votre âge, vous devez verser une cotisation supplémentaire. Les mutuelles étudiantes (la LMDE et la SMEREP*) vous proposent des assurances complémentaires dont les tarifs varient en fonction des remboursements qu'elles permettent et qui couvrent l'année universitaire.

* LMDE : La Mutuelle des Etudiants / SMEREP : Société Mutualiste des Etudiants de la Région Parisienne

Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire en même temps que la sécurité sociale étudiante lors de l'inscription universitaire ou en allant directement dans les agences de la LMDE et de la SMEREP.

Pour une inscription à une mutuelle après le 31/12/2007, adressez-vous directement à l'organisme choisi.

► Les adresses à Paris

▶►CPAM - Relations Internationales : www.ameli.fr

CPAM - service des Relations Internationales (Centre 461)

173-175 Rue de Bercy - 75012 Paris / M° Gare de Lyon ou Bercy

Du Lundi au vendredi : 8h30 à 17h

Tél.: 0820 904 175

Courriel: nouscontacter@cpam-paris.cnamts.fr

>>LMDE (www.lmde.com)

Accueil Luxembourg

6 rue des Fossés Saint Jacques - 75005 PARIS / RER B Luxembourg

Du lundi au jeudi : 9h30 à 18h / Vendredi : 9h30 à 13h

(Sauf en Juillet, Septembre, Octobre ouverture le vendredi comme les autres jours).

>>SMEREP (www.smerep.fr)

Accueil Luxembourg

54, boulevard Saint-Michel - 75006 Paris / RER Luxembourg M° Cluny - La Sorbonne ou Saint-Michel Du lundi au jeudi : 9h à 17h50 (17h20 le vendredi)

▶►CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Toutes les coordonnées sont disponibles sur www.ameli.fr

APPRENDRE LE FRANCAIS

Voici quelques moyens pour améliorer votre pratique de la langue française :

L'Université

L'université est le meilleur endroit pour trouver des **cours de français langue étrangère (FLE)** pour étudiants étrangers. Allez vous renseigner au bureau des étudiants étrangers ou au bureau des étudiants ERASMUS. Ils vous orienteront vers les cours que propose l'université pour les étudiants étrangers qu'elle accueille ou vers des associations qui proposent des cours.

► Toutes les adresses : www.etudiantdeparis.fr (« les coordonnées et spécialités des universités »)

Les écoles privées

Il existe beaucoup d'écoles privées donnant des cours de français pour les étudiants étrangers. Leurs tarifs peuvent varier beaucoup d'une école à l'autre. A vous de voir quelle formule vous intéresse en comparant les tarifs!

www.diplomatie.gouv.fr

« étudier en France » puis « répertoire des centres de formation en France »]

La Cité Internationale Universitaire de Paris (CiuP)

La Cité internationale vous propose un ensemble d'activités pour améliorer votre pratique du français langue étrangère, que vous soyez résidents de la Cité ou non

▶Le centre multimédia d'auto- apprentissage des langues, l'espace langues propose, entre autres, des groupes de conversation : espacelangues@ciup.fr Tél. : 01 43 13 67 25

▶▶Le Bureau d'Accueil des Etudiants en Mobilité (BAEM) organise des ateliers « pratique du français » (niveau intermédiaire et avancé) : **baem@ciup.fr** Tél. : 01 70 08 76 30

► En savoir plus : www.ciup.fr

[« à la Cité » puis « services d'accueil » ou « langues »]

Les petites annonces

Consulter les petites annonces dans les magazines, sur les panneaux d'affichage dans les universités ou dans les commerces. C'est un bon moyen pour trouver un cours de conversation avec un(e) Français(e)! Ces cours peuvent être gratuits si vous décidez d'échanger un cours de français contre un cours de votre langue maternelle. Sinon, n'hésitez pas à téléphoner pour savoir le tarif du cours.

Quelques adresses choisies

Universités

Institut de linguistique et phonétique générales et appliquée - ILPGA / Paris 3

19, rue des Bernardins 75005 Paris Tél : 01 44 32 05 75

www.cavi.univ-paris3.fr/ilpqa/ilpqa/

Cours de Civilisation Française / Paris 4

47, rue des Ecoles 75005 Paris Tél: 01 40 46 22 11

ccfs@paris4.sorbonne.fr

www.fle.fr/sorbonne

Ecoles privées

Alliance Française

101 bvd Raspail 75006 Paris Tél: 01 42 84 90 00

www.alliancefr.org

info@alliancefr.org

CampusLangue

7, rue Duvergier 75019 Paris Tél : 01 40 05 92 42

www.campuslangues.com

infos@campuslangues.com

Association et cours municipaux

Association Philotechnique

18, rue des fossés St jacques 75005 Paris Tél : 01 43 54 36 20

www.philotechnique.fr

Cours Municipaux d'adultes

Renseignez-vous auprès de la mairie de votre arrondissement

(Coordonnées sur le site : www.paris.fr)

Croix Rouge Française

1, rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

Tel: 01 53 10 82 61

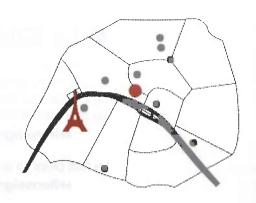
Secours Catholique

93, av d'Italie 75013 Paris

Tel: 01 53 82 12 98



DÉCOUVRIR PARIS



Les transports

La **carte Imagine R** de la RATP, réservée aux étudiants et aux moins de 26 ans, vous apportera des facilités en termes de transport en commun sur tout le réseau parisien et francilien : www.ratp.fr

La **carte 12-25 de la SNCF** est faite pour les jeunes entre 12 ans et 25 ans, qui veulent voyager moins cher et profiter des offres d'autres partenaires : www.sncf.com

Découvrez Paris et sa région **en vélo** avec **Velib**, partez en toute sécurité vous balader ou vous déplacer à vélo **www.velib.paris.fr**

L'Office du Tourisme de Paris

Vous y trouverez des **informations touristiques et pratiques sur Paris** (musées, transport, événements, curiosités). Vous pourrez y faire une réservation d'excursions, cabarets, parcs de loisirs ou y acheter des cartes « Paris Visite », cartes musées, Paris City Passeports...

Le **guide « Paris est à vous »** contient un descriptif complet de tout ce que vous pouvez voir dans chacun des quartiers de Paris, ce guide est édité chaque année en français et en anglais par l'Office du Tourisme de Paris. Il vous sera remis gracieusement dans tous les points d'accueil.

Bureau d'accueil Pyramides
 25, rue des Pyramides
 7500l Paris
 www.parisinfo.com

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Office du tourisme et des congrès de Paris et une association d'accueil d'étudiants étrangers, des étudiants parisiens en cursus touristique vous guideront dans les différents quartiers de Paris, selon un programme varié établi chaque mois.

▶ Plus d'informations et inscriptions sur : www.club-international.org

• Le CROUS de Paris

Tout au long de l'année universitaire, le CROUS de Paris vous propose un **programme de visites guidées et d'excursions** en île-de-France et dans les principales régions.

Le **bulletin cultur'crous**, publié tous les 2 mois, est disponible sur simple demande au 01 40 51 37 01 et à **activités.culturelles@crous-paris.fr**

La **billetterie spectacles** vous permet de découvrir l'actualité artistique en vous proposant des tarifs particulièrement avantageux sur de nombreux spectacles à l'affiche : musique, théâtre, opéra, danse... Tel.: 01 40 51 37 11 ou 37 12 ou **billetterie@crous-paris.fr**

www.etudiantdeparis.fr

● La Cité internationale universitaire de Paris

Architecture et urbanisme, arts visuels, musique théâtre : retrouvez toutes les activités culturelles de la Cité internationale universitaire de Paris sur www.ciup.fr [rubrique « à la Cité » puis « culture » ou « actuel »] et faites votre choix dans la programmation du mois. Des visites de la Cité sont organisées les premiers dimanches de chaque mois pour découvrir le patrimoine architectural du site.

▶Renseignements au 0I 43 I3 65 96.

La Cité propose aussi des studios de répétition pour musiciens amateurs ou professionnel.

>>Renseignements au 0I 58 40 83 I4/ I6

Le centre culturel (Citéculture) et le Théâtre de la Cité publient des programmes spécifiques.

▶Pour en être destinataires : envoyez vos coordonnées à : citéculture@ciup.fr et theatredelacite@theatredelacite.com

La Maison des Initiatives Etudiantes

Vous souhaitez vous engager ? La Ville de Paris a mis en place la Maison des initiatives étudiantes. Inauguré en juin 2002, ce lieu unique et convivial de 900 m², situé au cœur du Marais, est **destiné aux associations et porteurs de projets**, recherchant une aide logistique, une formation au montage de projet ou encore un centre de ressources.

La Maison est également un lieu de vie dans la ville, offrant démonstrations et animations.

Pour recevoir la newsletter de la Maison des initiatives étudiantes et connaître l'actualité de la vie étudiante parisienne, envoyez un mail à mie@paris.fr

► Maison des initiatives étudiantes 50, rue des Tournelles - 75003 Paris Tél. : 0I 49 96 65 30 - www.mie.paris.fr

Ouverte en semaine de l0h00 à 22h et le samedi de l4h à l9h.

Sites internet utiles

Pour obtenir des informations sur les activités parisiennes tout au long de l'année :

- www.paris.fr: Consultez les agendas des rubriques « culture », « sport » ou « tourisme ».

- www.radiocampusparis.org: Tous les jours, à partir de 17h30, les étudiants parisiens envahis-

sent les ondes et vous distillent nombre d'informations spécifi-

ques et bons plans. Sur 93.9 FM.

- www.etudiantdeparis.fr: Le web des étudiants parisiens: agenda culturel, newsletter,

informations pratiques, tout ce qu'il faut savoir au fil des jours

pour bien vivre sa vie d'étudiant à Paris.

- www.paris-ile-de-france.com: Transports, hébergement, loisirs, visites en région d'île-de-France...

Le Comité régional du Tourisme Paris Ile-de-France vous offre une mine d'informations pratiques pour bien réussir votre séjour.